

COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES  
DES ETATS MEMBRES DE LA  
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Confidentiel

Projet

277ème SEANCE  
BALE, LUNDI 14 JUIN 1993<sup>1</sup>  
(SALLE C)

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 276ème séance.<sup>2</sup>
- II. Surveillance mensuelle des développements et politiques économiques et monétaires dans la Communauté.<sup>3</sup>
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de mai 1993 et des premiers jours de juin 1993.<sup>4</sup>
- IV. Adoption d'un avis du Comité des Gouverneurs sur l'évolution fiscale dans la Communauté.<sup>5</sup>

---

1 La séance commencera à 9 h 30 et sera terminée avant 11 heures.

2 Le projet de procès-verbal de la 276ème séance a été diffusé le 28 mai 1993.

3 La surveillance mensuelle sera préparée par le Sous-Comité de politique des changes (Groupe de surveillance) à partir des "Graphiques de surveillance", "Graphiques de taux de change effectifs", "Tableaux de la concertation" et "Séries mensuelles de statistiques", qui seront élaborés par le Secrétariat et disponibles à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle. Sous ce point, le Comité souhaite peut-être prendre acte d'une note, préparée par le Banco de España, expliquant les procédures suivies lors du réalignement de la peseta espagnole, le 13 mai 1993.

4 Le projet de rapport, élaboré par le Secrétariat et mis au point par le Groupe de concertation par procédure écrite, sera remis aux Gouverneurs à Bâle.

5 Pour présentation par le Président lors de la session du Conseil ECOFIN de juillet 1993. Un projet de texte préparé par les Suppléants a été diffusé le 3 juin 1993.

V. Travaux préparatoires au passage aux phases deux et trois de l'UEM:

- Questions relatives à la conduite de la politique monétaire unique en phase trois de l'UEM;<sup>6</sup>
- Etat d'avancement des travaux préparatoires.<sup>7</sup>

VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.

VII. Date et lieu de la prochaine séance.

---

<sup>6</sup> Le Président du Sous-Comité de politique monétaire fera un rapport oral sur l'état d'avancement.

<sup>7</sup> Le rapport bimensuel, préparé par le Secrétariat, a été diffusé le 3 juin 1993.